Gérer les approvisionnements et les déchets



Approvisionnement

Les conditionnements des produits et les modes de livraison ont un impact environnemental non négligeable, notamment vis-à-vis de l'épuisement des ressources d'énergie fossile et de l'émission de gaz à effet de serre.

gardiens cherchent à limiter l'hélipor-

- optimisant les transports par l'organisation de plateformes de regroupement entre refuges,
- développant le recours au muletage, quand cette pratique est adaptée au contexte du refuge. •

Le Parc national de la Vanoise et les

Gestion des déchets

C'est une question cruciale dans un parc national protégeant des espaces naturels fragiles.

Ici, pas de collecte, chacun assume ses déchets et les redes-

La gestion des déchets s'organise autour du tri :

- les déchets organiques sont valorisés sur place par compostage,
- les emballages recyclables sont descendus en vallée et valorisés.
- les papiers sont utilisés comme allume-feu dans les poêles,
- les autres déchets non recyclables sont descendus en vallée et éliminés.



Je n'emporte pas d'emballages inutiles en montagne, je ne brûle pas mes déchets, je les descends dans la vallée où je les mets dans les conteneurs de tri, je propose au gardien ma participation à la descente des déchets

Valoriser les produits locaux

L'origine, le mode de production et la qualité des denrées alimentaires sont des facteurs clés d'une bonne gestion environnementale et de développement durable du territoire parc. L'activité des refuges s'insérant dans l'économie locale, les pratiques de valorisation des produits locaux sont recommandées :

- menus privilégiant des produits issus d'une agriculture locale et de qualité,
- promotion des producteurs locaux.

Dans une approche éco-citoyenne, plusieurs refuges proposent également des produits issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable. •



Je m'informe sur les producteurs de Vanoise, ie consomme des produits locaux. je privilégie une agriculture de qualité environnementale.

• Amis randonneurs,

Vous avez choisi de faire halte dans l'un des refuges situé sur le territoire du parc national de la Vanoise et nous vous souhaitons une très belle étape!

Des plaquettes d'information et ouvrages sur la nature et la faune montagnarde sont mis à votre disposition par les gardiens de refuges. N'hésitez pas à les consulter pour approfondir votre connaissance du milieu!

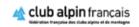
Dans ces paysages grandeur nature, au cœur de ce milieu fragile et rude, vous comprenez mieux, sans doute, l'impact de chacun de vos actes et gestes quotidiens et vous saisissez plus clairement les enjeux d'un comportement écoresponsable.

Gravez ce souvenir de Vanoise dans votre mémoire et n'hésitez pas au quotidien à cultiver cet état d'esprit éco-citoyen!

Notre planète ne s'en portera que mieux.

Bonne balade!













Préambule

La gestion environnementale des refuges s'inscrit dans la politique de développement durable du Parc national de la Vanoise visant à limiter l'empreinte écologique des activités s'exercant sur son territoire.

Cet engagement est acté dans la charte environnementale adoptée le 29 juin 2006 par le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise.

Si elle comporte des obligations, elle incite et encourage également les comportements éco-responsables.

Avec une cinquantaine de refuges totalisant près de 2 300 places d'hébergement, l'enjeu est d'importance majeure dans les domaines suivants : énergie, eau, assainissement, approvisionnement, gestion des déchets et restauration.

Cette gestion environnementale concerne tant l'établissement public du Parc national de la Vanoise, propriétaire de 16 refuges, que tous les propriétaires et gardiens de refuges.

Cette démarche éco-responsable a reçu le soutien de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne.

Elle trouvera pleinement son sens si elle est partagée par chacun des visiteurs faisant une halte dans l'un des refuges du massif de la Vanoise.



Privilégier les énergies renouvelables



Situés en altitude, le plus souvent isolés et exposés à des conditions climatiques rudes, les refuges, dans leur fonctionnement, nécessitent une utilisation rationnelle et économe de l'énergie. Ainsi :

- la rénovation et l'extension des refuges permettent d'intégrer progressivement des matériaux sains et performants sur le plan environnemental et économes sur le plan énergétique,
- les appareils électroménagers et les dispositifs d'éclairage s'appuient sur des équipements de type basse consommation,
- des solutions innovantes sont expérimentées telle que l'installation d'une pile à hydrogène au refuge du Col du Palet par exemple.

Les installations de production d'électricité favorisent les énergies renouvelables :

- solaire photovoltaïque,
- petite installation hydroélectrique (pico-centrale et hydrolienne)

Pour assurer la préservation de l'environnement et une bonne intégration paysagère, ces installations sont soumises dans le coeur du parc à une autorisation préalable du Parc national de la Vanoise.

Je limite mes consommations d'énergie au strict nécessaire.

Préserver la ressource en eau et épurer les rejets

Alimentation en eau

En montagne, selon les lieux et les saisons, l'eau est tantôt abondante tantôt rare. Pour protéger le milieu naturel, cette ressource fragile doit faire l'objet d'un usage raisonné:

- un périmètre de protection est institué autour des captages,
- l'eau n'est traitée qu'en cas de nécessité,
- la gestion de l'eau est assurée en adéquation avec la ressource disponible.



Assainissement

Chaque refuge doit disposer d'un système d'assainissement de ses eaux vannes (WC) ou ménagères, adapté au contexte géographique et climatique montagnard.

Le choix du système de traitement (avec ou sans eau) doit être cohérent avec les conditions géologiques locales et les capacités d'hébergement du refuge.

Dans le cas des dispositifs avec eau (fosse septique), un plan d'épandage des boues résiduelles devra être approuvé par un hydrogéologue agréé. A défaut les boues devront être redescendues en vallée.

Les toilettes sèches, répondant au contexte particulier de carence ponctuelle en eau en hiver ou fin d'été, représentent une piste intéressante à mettre en oeuvre sous réserve de la possibilité de composter les résidus secs sur place.

L'usage des produits écolabellisés pour la vaisselle, l'entretien et le lavage, est recommandé.

